



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

### Inscription code ROME préparateur automobile

Question écrite n° 10672

#### Texte de la question

M. Jean-Charles Laronneur interroge Mme la ministre du travail sur l'opportunité d'inscrire la profession de préparateur automobile dans le répertoire opérationnel des métiers et des emplois (ROME). Méconnu en France, il s'agit pourtant d'un domaine d'activité qui recrute et offre des perspectives de recrutement. Du fait de son insuffisante exposition, il est difficile d'en quantifier les besoins de recrutement. L'inscription au répertoire permettrait d'identifier la profession et les qualifications requises, les conditions de son exercice, les structures et entreprises où elle est exercée. Il l'interroge donc sur cette possibilité.

#### Texte de la réponse

Le répertoire opérationnel des métiers et des emplois (ROME) a été construit par les services de Pôle emploi avec la contribution d'un large réseau de partenaires (entreprises, branches et syndicats professionnels, AFPA...), en s'appuyant sur une démarche pragmatique : inventaire des dénominations d'emplois/métiers les plus courantes, analyse des activités et compétences, regroupement des emplois selon un principe d'équivalence ou de proximité. Le ROME est un outil au service de la mobilité professionnelle et du rapprochement entre offres et candidats. L'emploi de préparateur automobile est d'ores et déjà inscrit dans le répertoire opérationnel des métiers et des emplois. En effet, la fiche ROME I1604 - Mécanique automobile et entretien de véhicules, qui regroupe les emplois et métiers en lien avec la mécanique automobile et l'entretien de véhicules, comprend l'appellation de « Préparateur / Préparatrice de véhicules automobiles ». Il existe également des déclinaisons comme préparateur/préparatrice de véhicules neuf et/ou d'occasion, " préparateur/préparatrice de voitures de compétition automobile" et préparateur réparateur/préparatrice réparatrice de véhicules de loisirs". La fiche précise notamment les compétences requises pour exercer cette profession, les conditions de son exercice, les structures et entreprises où elle est exercée. S'agissant du besoin de recrutement, les offres d'emploi à pourvoir sur pole-emploi.fr constituent un indicateur. A l'été 2018, sont dénombrées : - environ 300 offres à pourvoir avec l'appellation « Préparateur / Préparatrice de véhicules automobiles » ; - près de 10 000 offres avec une des appellations d'emploi contenues dans la fiche ROME I1604 - Mécanique automobile et entretien de véhicules. Le plan d'investissement dans les compétences (PIC) est un levier pour faciliter l'accès à l'emploi des personnes peu ou pas qualifiées, y compris l'accès à des métiers moins connus comme celui de préparateur automobile.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Charles Laronneur](#)

**Circonscription :** Finistère (2<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 10672

**Rubrique :** Automobiles

**Ministère interrogé :** [Travail](#)

**Ministère attributaire :** [Travail](#)

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [17 juillet 2018](#), page 6334

**Réponse publiée au JO le :** [4 septembre 2018](#), page 7880